Coin du «Broutteux»

LA PAROLE

Vous n'veyi foque sus les gazettes, qu'in Monsi chi ou in Monsi là y a pris la parole.

Faut dire, aussi, qu'ches otis qui z'ont leu nom in grosses lettes, ch'est d'z'ojeaux de l'premire nitée, d'ceux-là que Buffon a dit : « I. s'est trouvé, dans tous les temps, des hommes qui ont su commander aux autres par la puissance de la parole. »

Ch'est la vérité ; y n'd'a même qui z'ont prononcé d'ches paroles qui sont restées célèbres au travers des siècles et des siècles, comme ill' dit l'Apocalyse.

J'ai souvenance que du temps que j'usos mes maronnes sus les bancs d'l'école, j'avos in life (j'l'ai acore, même y a des paches qui a in p'tit nien-nien d'déchiré pou faire des cheueus qu in mettot à les bruants), bé, sus d'life, in veyot qu'in certain Xerxès, Ro d'Perse, à la tête d'inne armée, élorme, kolossale, comme y dittent les Boches, y avot donné l'attaque, aux Terme aux piles, à Léonidas, Ro de Sparte, qui n'avot qu'trea chints hommes pour s'définte.

Xerxès y invo dire à Léonidas, l'chef de chés tros chints brafes, de mette bas les armes. « Vins les printe », y li répond Léonidas.

A vou mote, que ch'étot po inne parole qu'ill' méritot d'passer à la postérité du monte de la terre ?

Ch'est à po près jus vert et vert jus avec chin qu'Cambronne y a répondu à Waterloo. L'général inglais, Wellingtonne, li avot crié : « Rindez vô, mett'z les armes au bas » et Cambronne li a répondu, acor pus vite, in li faijant d'z'ils d'blanc fer : « La garde meurt, mais elle ne se rend pas. »

Y n'd'a qui z'ont rinconté qu'Cambronne y avot cope au court in répondant ..... mais, cha, coperdez, les ceux qui l'ont attindu, y a lommint qui n'ont pus ma à leus dints.

Ah ! in n'd'a fait des devises sus l'parole ! Esope, que vous n'avez po connu, ni mi non pus, y a dit que l'lanque ch'étot tout chin qui a d'mauvais et tout chin qui a d'bon. Et l'lanque, ch'est l'parole, énan.

In aute y a dit : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. »

Acor in aute, mais sti chi y arot ben raijon ; y a dit : « La parole est d'argent et le silence est d'or. »

In a dit aussi, qui faulot d'urner s'lanque cept fos, vin s'bouque, d'vant parler, et ch'est la vérité ; in n'dirot po tant d'bêtisses.

Je n'd'ai les preufes, avec sti-là qui dijot : « Moi, je ne peux pas m'expliquer un miracle. »

In farceu qui étot là, li dit qui va li faire l'explication, et, au même momint, y li donne sin pid... vin l'derrire.

— Vous l'avez sintu ! y d'mante l'farceu.

— Ouh, iou, iou... j'cros ben que j'l'ai sintu....

— Ebé, si vous n'l'ari po sintu ch'arot été in miraque, y dit l'farceu.

Acor in qui arot mi fait de n'po parler (inter nous, sin d'rire y avot vu pusque trinte-six mille tchandelles, comme on dit dans le grand monde).

Y a acore d'z'autres paroles qu'in n'devrot jamais dire ; comme d'Monsi qui dijot à s'femme : « Jadis, tu m'appelais mon toutou mon petit canard chéri, mon chi ne tien mon gros chat ! Maintenant tu me traite de vieux rat ! »

Cha, ch'est po inne belle parole.

J'ai attindu d'ire que la Poste ill' allot faire l'service des lettes et des cartes postales par aéroplanes.

Ch'est adan, qu'in pourra dire : Combien de paroles en l'air !

Tandis, que tous les poupes du monte de la terre y z'ont fait des dictons sus l'parole (à part les Boches ; eusses y n'ont po d'parole).

L'Anglais y dit :

« Tout homme qui n'est pas muet parle, mais chacun ne sait pas l'art de parler. »

L'Arabe y dit :

« Bonne parole est brève. »

L'Turc, à li, y'lu s'ninsée :

« L'éssaye ne dit que la vérité, mais toute vérité n'est pas bonne à dire. »

« Sois maître de ta langue : ne parle qu'avec prudence », y dit l'Japonais.

L'Chino y s'explique essin :

Verreux celui qui parle bien.
Heureux celui qui sait bien se taire.

Et l'Tourtchégnos y dit : « L'z'écrits ch'est des mâles, et les paroles ch'est des femelles. »

Coperdez !

Jules Watteeuw.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

DANS LE NORD

Le Congrès républicain

La réunion du Congrès pour la désignation des candidats républicains aura lieu aujourd'hui 4 janvier à 14 heures précises, Hôtel de l'Europe, rue Basse, à Lille.

LA DÉCLARATION DES DOMMAGES INDUSTRIELS

Le dernier délai pour la déclaration des dommages industriels est fixé au 20 janvier 1920.

Après cette date, aucun dossier ne sera admis.

NOS BRAVES

Morts au champ d'honneur

ROUBAIX

Obit du lundi 5 janvier :

— M. Désiré DUFOUR, caporal, 156e R.I., disparu le 25 août 1914, à Dronville-Maclie (Meurthe-et-Moselle), 22 ans. Rue Saint-Georges, 31. — St-Martin, 10 h.

La « crise » de l'électricité dans la région lilloise

L'usage de l'énergie électrique

Le premier secteur de la Reconstitution Industrielle nous prie d'insérer l'avis suivant :

Le chef du premier secteur de la Reconstitution Industrielle informe Messieurs les industriels de la région de Lille-Roubaix-Tourcoing qu'une des machines avariées de la Centrale électrique de Wasquehal sera très probablement remise en service le 6 janvier. Dans ce cas, les industriels en seront avertis par un communiqué qui paraîtra demain matin.

Conformément à la décision prise par le Comité régional de la Reconstitution Industrielle, la puissance absorbée par chaque industriel ne pourra, en aucun cas, être supérieure au 3/4 de la puissance utilisée précédemment, et chaque abonné aura à se conformer strictement pour l'emploi de la force motrice électrique, aux jours et heures d'utilisation qui leur seront indiqués par le secteur dont il dépend. L'heure du chômin de fer servira de base pour les heures de service.

Au cas où la remise en service ne pourrait avoir lieu mardi prochain, un nouvel avis, qui paraîtra ultérieurement, mentionnera les nouvelles prévisions.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 4 JANVIER :

Aujourd'hui, saint Rigobert ; demain, saint Siméon.

Soleil : Lever, 7 h. 46 ; coucher, 16 h. 05.

Lune : Premier quartier du 30 décembre ; pleine lune, le 5 janvier.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Ecole nationale des Arts industriels : Musées, ouverts de 10 à 13 heures.

Société Saint-François-Régis (mariages) : de 10 à 12 h., rue Richard-Lenoir, 32.

Bibliothèque pour Tous, 23 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : Ouvert de 9 h. 30 à midi.

A 15 h. 30, « Une cause célèbre », au Bon Théâtre, 32 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

Pharmaciens de garde : MM. Consiant, 1, boulevard de Paris ; Caesteker, 267, rue du Tilleul ; Baratte, 100, rue de la Fosse-aux-Chênes.

POUR LA FAMILLE

Le mouvement en faveur des familles nombreuses s'étend de jour en jour. Il est définitivement inscrit en tête des préoccupations de l'heure. Roubaix peut revendiquer une bonne part dans l'initiative de ce mouvement, témoigné encore par trois de ses manifestations, sur lesquelles nous appelons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs :

EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS PÈRES DE FAMILLE NOMBREUSE

Une initiative d'avant-garde : L'ASSOCIATION INDUSTRIELLE « FAMILIA »

Nous avons eu plusieurs fois déjà l'occasion de parler de l'Association industrielle « Familia », qui mérite d'être citée en exemple comme organisation intelligemment combinée pour assurer le sursalaire familial de la façon la plus pratique.

Aujourd'hui, où l'attention des Pouvoirs publics est attirée sur l'impérieuse nécessité qu'il y a d'aider et de favoriser par diverses mesures les familles nombreuses, nous avons pensé qu'un court exposé de ce qu'est cette Association, pourrait intéresser nos lecteurs.

Nous en commençons aujourd'hui la publication.

Rappelons d'abord que l'Association Industrielle « Familia », dont le siège est à Roubaix, 32, rue de la Gare, fut fondée par un groupe d'industriels de la région. Elle est entrée virtuellement en vigueur le 1er août 1919.

LES ETABLISSEMENTS ADHERENTS A « FAMILIA »

Les usines désignées ci-après y ont adhéré :

Filatures de coton. — Wibaux-Florin, rue Cuvelier, Roubaix ; Mulliez frères, rue de l'Ommelet, Roubaix ; Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, Roubaix ; Motte-Bossut fils, boulevard Gambetta, Roubaix ; Motte et Blancquaert, rue de Hem, Roubaix ; Motte et Blanchot, rue Monge, Roubaix ; Cavrois-Mahieu et fils, rue Chanzy, Roubaix ; Cavrois-Mahieu et fils, rue Carpeaux, Roubaix ; Les Fils d'Alfred Motte, rue du Coq-Français, Roubaix ; Les Fils d'Alfred Motte, rue Heilmann, Roubaix ; Dazin-Motte, boulevard de Fourmies, Roubaix ; Albert Neuvel et Cie, rue Jacquard, Roubaix ; Filature de Beaumont, rue de Beaumont, Roubaix ; Bernard-Lipp, rue du Moulin, Tourcoing ; C. et F. Flipo, rue Winoc-Chocqueel, Tourcoing ; L. et F. Motte frères, rue des Plats, Tourcoing ; Lecrand et Cie, rue d'Austerlitz, Tourcoing ; Vve E. Loridant et fils, rue d'Hondschoote, Tourcoing ; P. et H. Lerenr, rue de l'Epine, Tourcoing ; Caulliez frères, rue du Général Dronot, Tourcoing ; Desurmont et Cie, rue du Cymbale, Tourcoing ; Colonnière du Touquet, rue du Touquet, Tourcoing.

Filatures de lins peignés. — Cavrois-Mahieu et fils, rue Monge, Roubaix ; Motte-Bossut fils, boulevard de Mulhouse, Roubaix ; Valentin-Roussel fils, rue de la Paix, Roubaix ; Charles Binet, rue Malesherbes, Roubaix ; La Lainière, rue d'Oran, Roubaix ; Flipo frères, rue du Jour, Tourcoing ; Ch. Tiberghien et fils, rue de Lille, Tourcoing ; J. Verghien frères, rue de Paris, Tourcoing ; F. Masure, rue de Wasquehal, Toucoing ; Lepers-Duhuve, rue des Plats, Tourcoing ; Motte-Bossavin, rue des Anges, Tourcoing ; Caulliez et Cie, rue de Lille.

Filatures de laine cardée. — J. Esquoilt et Dubois, rue du Grand-Chemin, Roubaix ; Lemaire et Dubois, rue des Canaries, Roubaix ; Le chevalier Haussy, rue de Lannoy, Roubaix ; Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, Roubaix ; Motte-Bossut fils, boulevard Gambetta, Roubaix ; Valentin-Roussel fils, place Thiers, Tourcoing ; Robert Fallot, rue Winoc-Chocqueel, Tourcoing ; Lepers-Duhuve, rue Alex Pinta, Tourcoing.

Filature (cabo et draperie). — Florimond Wattel, rue du Moulin, Roubaix ; E. et H. Carissimo, rue de la Gare, Roubaix ; Wibaux-Florin, rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix ; D. Ghislain Lepers frères, rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix ; G. Masurel-Leclercq et fils, rue du Grand-Chemin, Roubaix ; L. Glorieux et fils, rue de la Gare, Roubaix ; Charles Binet, boulevard Gambetta, Roubaix ; Société anonyme de l'Alma, rue du Grand-Chemin, Roubaix ; F. Roussel père et fils, rue Nain, Roubaix ; Dubar-Delesquin, rue des Lignes, Roubaix ; Motte-Bossut fils, boulevard Gambetta, Roubaix ; Henri Baudonne, rue Horace-Vernet, Roubaix ; Thevin et Cie, rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix ; Toulemonde-Destombes, rue du Fayt, Roubaix ; Vernier-Lemaire, rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix ; Ch. Facoue et fils, rue des Lignes, Roubaix ; Louis William, rue de l'Hospice, Roubaix ; L. Mannon et Dubrulle fils, boulevard Gambetta, Tourcoing ; E. P. et C. Toulemonde, boulevard Gambetta, Tourcoing ; Valentin-Roussel fils, place Thiers, Tourcoing ; Tiberghien frères, rue de Paris, Tourcoing ; Ch. Tiberghien et fils, rue de Lille, Tourcoing ; Ch. Tiberghien et fils, rue d'Alsace, Tourcoing ; Ch. Tiberghien et fils, rue d'Alma, Tourcoing ; Ch. Tiberghien et fils, boulevard Industriel, Tourcoing.

Tissages (ameublement). — Edouard Toulemonde, rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix ; F. Vanoutryve et Cie, boulevard d'Armentières, Roubaix ; J. et L. Leclercq, rue du Touquet, Tourcoing ; Georges Sant, rue Nationale, Tourcoing.

Peignages. — Société Anonyme de Peignage, rue du Collège, Roubaix ; Caulliez et Delaoutre, rue du Dragon, Tourcoing ; Ch. Tiberghien et fils, rue d'Alsace, Tourcoing ; Tiberghien frères, rue de Paris, Tourcoing.

Retorderies. — Valentin-Roussel fils, rue de la Paix, Roubaix ; Caulliez et Delaoutre, rue du Dragon, Tourcoing ; F. Masurel frères, rue de Wailly, Tourcoing.

Tapis. — Eugène Rasson, Lannoy.

Teintures en matières. — F. Vanoutryve et Cie, boulevard d'Armentières, Roubaix ; E. Rasson, rue de Lannoy, Roubaix ; Cavrois-Mahieu et fils, rue Montgolfier, Roubaix ; Les Fils d'Alfred Motte, rue Heilmann, Roubaix ; Wibaux-Florin, rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix ; F. Masurel frères, rue de Wailly, Tourcoing ; Motte-Bossavin, rue des Anges, Tourcoing ; J.-L. Leclercq, rue du Touquet, Tourcoing ; Lepers-Duhuve, rue des Plats, Tourcoing ; Tiberghien frères, rue de Paris, Tourcoing.

Teinturerie-Apprêts. — Motte-Bossut fils, boulevard Gambetta, Roubaix ; F. Vanoutryve et Cie, boulevard d'Armentières, Roubaix ; Tiberghien frères, rue de Paris, Tourcoing ; Ch. Tiberghien et fils, rue de Lille, Tourcoing ; E. Mathon et Dubrulle fils, boulevard Gambetta, Tourcoing.

Industrie du bâtiment. — L. Flipo-Maréchal, rue de Dunkerque, Tourcoing.

Papeterie. — Dalle frères et Lecomte, Boubecque.

Tolerie. — Lemaître Demeestere, Halluin.

Etablissements de la Chambre de commerce de Roubaix. — Condition publique, place Faidherbe, Roubaix ; Condition publique, boulevard d'Halluin, Roubaix ; Entrepôts et Magasins Généraux, boulevard d'Halluin, Roubaix. (A suivre).

Le meeting de protestation et de revendication DES Familles nombreuses de Roubaix

L'affiche suivante est apposée en ville pour annoncer le meeting de protestation et de revendication des familles nombreuses de Roubaix qui aura lieu dimanche prochain 11 janvier.

Elle pose en termes frappants la situation des grandes familles :

Que sont les familles nombreuses ? — Rien !
Que devraient-elles être ? — Tout !
Que demandent-elles ? — A être quelque chose !

Pères de famille,

C'est à la fois à nos conférences de documentation et à un meeting de protestation et de revendications que l'Association des Familles nombreuses de Roubaix et de ses Cantons (2, rue de la Gare), vous convoque le dimanche 11 janvier, à 5 heures du soir, salle du Café Pandore, rue Pauvrée.

Sous la présidence de M. C. Grousseau, député du Nord Antoine RÉDIER, membre du conseil de la « Plus Grande Famille », exposera le programme des chefs de famille :

1. Loi d'indemnité ;
2. Une maison et un jardin ;
3. Le vote familial.

Les chefs de famille nombreuse et tous les amis de la famille sont invités à venir acclamer, sur les noms de Grousseau et de Rédier, les noms de tous les défenseurs de la Famille française : capitaine Maire, docteur Bertillon, docteur Pinard, Auguste Isaac, Paul Bureau et les chefs de toutes les Associations de Famille nombreuse.

LES DÉFENSEURS DES FAMILLES NOMBREUSES

M. C. GROUSSAU

M. C. Groussau, député du Nord depuis 1902, est l'une des plus éminentes personnalités dont s'honore notre région.

Défenseur éloquent, inlassable et intrépide des envahis, des réfugiés, des sinistrés, des soldats, des familles nombreuses, M. Groussau est très populaire dans tous les milieux.

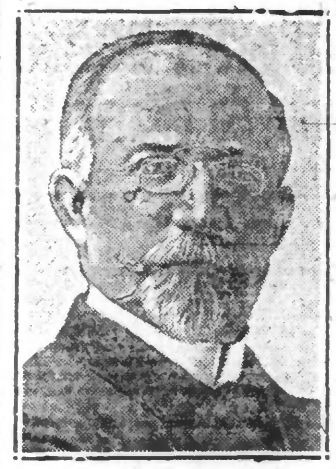

M. C. GROUSSAU, député du Nord

Comme vice-président de la Commission des dommages de guerre, il a introduit dans la loi de réparation ses dispositions les plus équitables.

Comme vice-président du groupe des Parlementaires des régions envahies, il s'est fait de nos pays et de leurs habitants l'avocat très écouté.

Comme défenseur des familles nombreuses, M. Groussau, montrant le mal où il est, dans la législation individualiste, a disposé les esprits à accueillir favorablement, à souhaiter même les mesures les plus généreuses que l'on prépare à l'heure actuelle envers les grandes familles qui sont la force du pays.

Il est donc qualifié pour prendre place au premier rang des protecteurs des familles nombreuses.

La sympathie pour la personne et le caractère de M. Groussau est générale : un grand cœur, une exquise courtoisie l'expliquent. Mais il est beaucoup de nos concitoyens qui n'ont jamais eu l'occasion d'admirer son incomparable talent d'orateur ; ils pourront, dimanche prochain, se donner ce plaisir en allant l'écouter traiter d'un si noble sujet.

M. ANTOINE REDIER

M. Antoine Redier, fils de M. le Dr Redier, de Lille, a dirigé pendant dix ans la « Revue Française » dont il était l'âme. Mobilisé dès le 2 août 1914, il a fait toute la campagne. Parti caporal il est revenu sans avoir jamais quitté le front, avec les galons de lieutenant, la Légion d'honneur et la Croix de guerre. Il a écrit, pendant la guerre, dans les tranchées mêmes ou dans les cantonnements de repos, quatre volumes : « Méditations dans la tranchée », « Pierrette », « Le Mariage de Lison », « Le Capitaine ». Le premier de ces ouvrages a été couronné par l'Académie française. Tous ont eu le plus grand succès auprès du public.

M. ANTOINE REDIER
directeur du « Monde Illustré », membre du Conseil d'administration de la « Plus Grande Famille ».

M. Redier est président du Comité du 6e arrondissement de Paris de la Ligue des chefs de section et membre du Comité-directeur de cette Ligue. Il fait partie du Conseil d'administration de « la Plus grande Famille » et, à ce titre, a présenté au dernier Congrès de la Natalité, à Nancy, un rapport, dont une partie a paru, sous forme d'appel aux écrivains au nom des chefs de famille, en tête des colonnes du « Figaro ». Il a qualité pour s'intéresser aux familles nombreuses, étant l'aîné d'une famille de huit enfants et père lui-même de cinq garçons.

L'œuvre littéraire de M. Antoine Rédier pendant la guerre lui a valu une notoriété considérable et l'a placé au premier rang des écrivains sur lesquels on est en droit de compter pour honorer les lettres et l'esprit français.

LE CONCOURS des Grandes Familles au Front

LA SOUSCRIPTION

Nous avons annoncé hier que pour doter ce concours du plus grand nombre possible de prix, le « Journal de Roubaix » ouvrait son colonnes à une souscription dont les résultats seront publiés de semaine en semaine. Cette souscription sera étendue par la suite à tout le département du Nord et ce sera un honneur pour notre ville d'en avoir pris l'initiative afin que les familles nombreuses des régions envahies ne soient pas oubliées ni moins bien partagées que celles des autres régions.

Les souscriptions peuvent être adressées : au « Journal de Roubaix » ; à la Fédération Régionale des œuvres d'après-guerre, 2, rue de la Gare ; au Crédit du Nord, dans ses diverses succursales, au nom de M. le Trésorier du Concours des Grandes familles au front.

Nous rappelons qu'à partir de 200 francs le prix portera le nom que désirera lui donner le donateur.

CONTRE LA TAXE DE LUXE. — Un groupement de protestation. — On nous adresse l'ordre du jour suivant :

Un certain nombre de présidents des Comités de commerçants des divers quartiers de la ville de Roubaix, réunis à l'Hôtel de France, Grand'-Place, à Roubaix, après avoir échangé leurs vues sur les impositions fiscales projetées dans les régions libérées, notamment de la « taxe dite de luxe », et des « contributions des années de guerre », décident de se grouper pour protester contre leur application avant le règlement des dommages de guerre ;

Acceptent de faire cause commune avec tous les groupements commerciaux du Nord pour le cas où la solution ne serait pas résolue favorablement ; en vue de toutes éventualités, les membres des Comités d'avant-guerre des fêtes de quartiers, ainsi que les groupements commerciaux organisés sont instamment priés de désigner d'urgence un ou plusieurs délégués et d'en adresser les noms au Comité de l'Union des Commerçants du Centre, Hôtel de France, pour le 7 courant ; ces délégués seront immédiatement convoqués à une réunion organisée dans le dessein de former un Comité central de défense des intérêts de tous les commerçants détaillants de Roubaix et de ses cantons.

LE SYNDICAT DES VOYAGEURS PROTESTE CONTRE L'AUGMENTATION DU TARIF DES CHEMINS DE FER. — Le Syndicat des Voyageurs de commerce nous prie d'insérer le texte de l'ordre du jour suivant :

Le Syndicat des Voyageurs et Représentants de Commerce de Roubaix-Tourcoing et environs dans sa réunion du 31 décembre, a voté à l'unanimité des membres présents l'ordre du jour suivant :

Les voyageurs et représentants de commerce de Roubaix-Tourcoing et environs protestent énergiquement contre l'augmentation du tarif des chemins de fer, contre la loi du 8 octobre 1919, instituant une carte d'identité pour les voyageurs et représentants de commerce, loi qui est un impôt déguisé, pour cette corporation qui a déjà tant à souffrir de la crise des transports ;

Demande la dissolution des comités de ravitaillement et la suppression des coopératives patronales, qui sont la ruine du commerce dans les régions libérées ;

Donne ordre à son secrétaire de transmettre cet ordre du jour à M. Loucheur, ministre de la Reconstitution, député du Nord.

L'ŒUVRE DE SAINTE-ELISABETH. — On nous prie d'insérer :

« Les dames du Comité de l'Œuvre de Sainte-Elisabeth (paroisse Saint-Martin), sont heureuses d'informer les dames et jeunes filles que les réunions d'ouvrage recommenceront le vendredi 9 courant, 33, rue du Curoir. M. le doyen a bien voulu promettre de venir bénir la salle de travail et apporter ainsi son paternel encouragement aux dévouées collaboratrices de cette œuvre si nécessaire maintenant. »

50 0/0 AUX PROPRIÉTAIRES. — Pour réclamer à l'Etat, adressez-vous, dès maintenant, chez J. Vandenbosch, gradué en droit, 6, rue Pellart, de 2 à 4 heures. 41441

LES FUNÉRAILLES DE M. EDOUARD GEENENS, caporal de sapeurs-pompiers en retraite, ont eu lieu samedi matin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sépulcre. La levée du corps a été faite au domicile du défunt, boulevard Montesquieu, 8, par le clergé de la paroisse.

Devant le cercueil était portée une plaque en marbre offerte par la Compagnie des Sapeurs-Pompiers. Le deuil était conduit par les fils du défunt.

Dans l'assistance, très nombreuse, on remarquait MM. Macq, Beudet, Delannoy, commandants et lieutenant honoraires ; Crayé, lieutenant-commandant la compagnie, et une délégation de sapeurs-pompiers de la police et de l'octroi.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège s'est rendu au cimetière où M. le lieutenant Crayé en termes émus, a retracé la carrière du brave sapeur, et au nom de ses camarades lui a adressé un suprême adieu.

LITRES BLANCS à liqueurs repris à 0 fr. 80 ; litres au Byrrh, repris à 0.60 ; litres à Dubonnet et Picon repris à 0.50. 140, Gde-Rue, Rx. 41444

Au Ravitaillement

Tous les jours, aux HALLES, vente libre de : Eau de Javel et brosses. — Bougies de toutes grosseurs. — Pommes à conserver, 0.55 le kilog. — Fromage de Hollande (tête de mort), 9 fr. le kilog. — Beurre frais de Normandie, 15 fr. 80 le kilog.

LA DISTRIBUTION DU COKE. — Ordre des inscriptions :

7e secteur, lundi 5 janvier, de 8 à 11 h. ; 8e sect. de 13 à 17 heures.

9e secteur, mardi, 6 janvier, de 8 à 11 h. ; 10e sect. de 13 à 17 heures.

Cette inscription aura lieu à l'ancien Hôtel des Postes, rue Nain, 2, sur présentation de la carte de charbon.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement de l'allocation afférente à la période du 17 au 31 décembre, aura lieu salle du Gymnase, rue du Grand-Chemin, S. dans l'ordre suivant :

Le matin de 8 à 10 h. Le soir de 2 à 4 heures : lundi 5 janvier, de 8 à 10 h., 120.771 à 125.730, E. O. A. A. ; 96 à 1.690 livrets ; 1 à 170.040 (personnes venant du dehors) ; de 2 à 4 h., 23.016 à 27.160.

Mardi 6, de 8 à 10 h., 27.169 à 37.000 ; de 2 à 4 h., 37.003 à 65.717.

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE. — Fusion de Brasseries coopératives : La Grande Brasserie Modernes (fusion des brasseries de l'Union et du Jean Ghislain), livre la meilleure bière et au meilleur prix à cause de la diminution des frais généraux et de la distribution de tous les bénéfices aux consommateurs. Siège social, quai d'Anvers, à Roubaix. 41469d

HALLE FLIPO : En vente 5000 kilos Hollande, Chester, Gruyère 10 à 12 le kilo. 1000 kilos beurre 14, extra 15. Pain d'épices 3.50. Vin 2 fr. le litre. 41501

UN VOL RUE D'ANZIN. — M. Gaston Sabbé demeurant rue d'Anzin, 54, a constaté qu'un petit coffret, renfermant une somme de 200 fr., des bijoux et un livret de Caisse d'épargne et qui se trouvait dans un meuble, avait disparu.

M. Sabbe a déposé une plainte contre inconnu à M. Buchart, commissaire de police du 5e arrondissement qui a chargé le service de la Sûreté de rechercher l'auteur de ce vol.

ÉTRENNES. — Vins et spiritueux : les 30 et 31 Décembre, 1, 2, 3 et 4 janvier, tout acheteur de 15 fr. de vins ou liqueurs en une seule fois, aura droit gratuitement à une bouteille de grand mousseux carte blanche, valeur 7 francs 50. — Mes Duoculombier-Simons, 165, Grande-Rue, Roubaix. 40972

UN GARÇON DE COURSES PRIS EN FLAGRANT DÉLIT DE VOL AU PRÉJUDICE DE SON PATRON. — M. Foulon, constructeur-mécanicien, 13, rue de la Gare, et qui possède un atelier, 14, rue Latine, s'apercevait que des sommes d'argent, pour un montant de 130 fr., disparaissaient de son bureau depuis quelque temps.

Samedi midi, il se cacha dans son bureau et ne tarda pas à voir entrer son garçon de courses, Albert Depraeter, 16 ans, rue Leverrier, 24. Le gamin ouvrit le tiroir, en tira quatre billets de 10 francs et se disposa à sortir. Mais il en fut empêché par son patron ; celui-ci le remit entre les mains des agents qu'il avait fait appeler. Conduit au commissaire de police du 4e arrondissement, M. Doyen, le coursier avoua avoir commis un vol similaire il y a huit jours. Il a été maintenu en état d'arrestation.

PHOTOGRAPHIE SHETTLE Frères, Boulevard de Paris, 4. — Cartes postales depuis 15 fr. la douzaine. Ouvert toute la journée Dimanches et Fêtes. 498

CROIX

UN CAMBRIOLAGE, RUE DE L'OUEST. — Des individus ont pénétré nuitamment chez un maraîcher de légumes de la rue de l'Ouest, M. Mallet, et ont dérobé des oranges. M. Mallet, éveillé par le bruit, les a mis en fuite. La police les recherche.

CHOMAGE. — Le paiement des secours aux habitants privés de ressources commencera le lundi 5, rue Jean-Jaurès, 60, dans l'ordre suivant : de 8 à 9 h., 1 à 350 ; de 9 à 10 h., 351 à 700 ; de 10 à 11 h., 701 à 1.000 ; de 11 à 12 h., 1.001 à 1.250.

WASQUEHAL

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés le lundi 5. Seul, le bureau de l'état-civil fonctionnera de 9 à 11 h.

WATTRELOS

RAVITAILLEMENT. — Lundi 5 janvier, numéros 3.601 à 4.200.

UNE ARRESTATION POUR FRAUDE. — Vendredi soir, les douaniers de service au poste de la Houzarde ont arrêté Céline Depraetère, 26 ans, domiciliée à Roubaix, qui était porteuse de 2 kil. 500 de tabac à priser. Remise entre les mains de la gendarmerie, elle a été transférée samedi, à Lille, maison d'arrêt.

ACTE DE PROBITÉ. — Le brigadier des douanes Parade et le préposé Dupire, du poste de la Martinoire, ont trouvé, mercredi avant midi, un portefeuille contenant une somme de 120 francs, qu'ils se sont empressés de remettre à son propriétaire, M. Aristide Segard, boulanger, 100, rue du Ballon.

LANNOY

HEM

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL SAINT-ARNOULD se réunira en assemblée générale trimestrielle dimanche 4 janvier, à 5 h. 3 en son local habituel.

L'importance exceptionnelle de l'ordre du jour exige la présence de tous les membres. Le règlement sera appliqué dans toute sa rigueur.

A 5 heures, réunion de toutes les commissions.

L'ÉVÉNEMENT DU JOUR

C'est la Grande Réclame de Blanc de la Maison Spéciale de Blanc (Robichez-Verdonck), 5, Grande-Rue, à Roubaix.

Grand Choix en Lingerie fine et pratique pour Dames et Enfants. Draps et Toiles, Linge de Table, Mouchoirs de poche, etc., etc.

La plupart des articles étant confectionnés dans nos ateliers, nous pouvons en garantir le fini et la solidité. 41509c

TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 4 JANVIER :

Bibliothèque Saint-Christophe, 16, rue des Orphelins : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Théâtre municipal : Matinée à 15 h., soirée à 20 h. : « La demoiselle du Printemps ».

Pharmaciens de garde : MM. Debardt, 50, rue du Tilleul ; Boulois, 23, rue du Brun-Pain.

A la Fédération Amicale DES Combattants de la Grande Guerre DE TOURCOING ET SES CANTONS

Avis important

Depuis que les commissions cantonales ont commencé l'examen des dossiers de dommages de guerre, nous avons constaté avec plaisir que les dossiers munis du certificat de situation militaire que nous délivrons à nos adhérents, jouissent bien du classement de priorité qui nous a été promis.

C'est pourquoi nous rappelons à nos adhérents de tous nos groupes de Tourcoing, combattants, mutilés et remplaçants, que ces certificats leur sont délivrés gratuitement dans nos bureaux sur présentation des pièces militaires justificatives. Pour les dossiers déjà déposés, il est toujours possible d'adresser les certificats aux greffes des commissions cantonales où ils seront joints aux dossiers et leur assureront le classement de priorité. Nous ne saurions trop encourager nos adhérents à profiter de ce sérieux avantage.

« Groupe des Remplaçants »
La distribution des lots de la tombola :

Il reste un certain nombre de lots non réclamés, nous rappelons que toutes les lettres numérotées ont été gratifiées d'un lot, même celle des personnes qui n'ont pu assister à la séance. Les retardataires sont invités à se présenter, porteur de leur lettre numérotée, au siège, 43, rue du Haze, avant mercredi, 7 janvier, dernier délai. Passé cette date, la commission des remplaçants disposera des lots non réclamés.

AU RAVITAILLEMENT

Vente de denrées. — Semaine du 5 au 10 janvier. — Pois, 1.30 ; café vert ou café torréfié, 1.10 ; sucre, 0.75. Pour les familles de 1 à 2 personnes, 1 boîte de pâté galantine ou 1 boîte pâte méaux, 0.75 (petites boîtes) ; pour les familles de 3 et au-dessus, 1 boîte de pâté anglais ou 1 boîte de pâte métaux (jusqu'à épuisement), 1.50 (grandes boîtes) ; spaghetti spécial, 1.75. Rétrocession de vin cidre 2 fr. par personne. — Vente de bonneterie, chaussures et vêtements. — Il sera mis en vente aux Amicales, rue du Hazé, 1er étage, les lundi et mardi de chaque semaine, de 8 h. 30 à 11 h. 30, et de 2 à 4 h. du soir : bonneterie pour homme, couvertures, pardessus, vareuses pour enfants jusqu'à 5 ans ; caleçons de sport, chaussures de fatigue et de repos pour hommes, chaussures américaines pour femmes, jusque 40 et pour enfants, ainsi qu'un lot de semelles et de talons en cuir.

Service des vêtements et chaussures, Amicales, rue du Haze. — A propos des ventes de vêtements et chaussures qui ont lieu régulièrement le lundi et mardi de chaque semaine, à partir de 8 h. 30 du matin, et de 2 h. de l'après-midi, il est recommandé aux familles de se présenter de préférence au début de la matinée ou de l'après-midi, et non pas en fin de séance, à un moment où il est impossible de servir les retardataires trop nombreux qui se présentent.

En suivant ces indications, les familles seront servies plus rapidement et éviteront une attente toujours désagréable et, le cas échéant, de devoir être renvoyées à une autre séance en raison du temps insuffisant qui resterait jusqu'à l'heure de la fermeture et qui ne permettrait pas de servir les personnes qui se seraient présentées tardivement.

VOULEZ-VOUS UN BON PHONOGRAPHE, adressez-vous chez Deruyck, 2, rue Fidèle-Lehoucq, Tourcoing. 41472d

LES DOMMAGES DE GUERRE. — Les personnes de Tourcoing et environs, ayant déposé à la Mairie de Roncq, leur dossier de dommages de guerre, contre reçu provisoire n° 151 à 924, sont invitées à retirer, au même lieu, leur reçu définitif délivré par le greffe de la Commission cantonale. Prière d'apporter le reçu provisoire.

PIANOS DERUYCK, 2, rue Fidèle-Lehoucq, Tourcoing. 41474d

VENTE RECLAME Réveils aluminium garantis inaltérables 24.50. Grands magasins du Cœur d'Or, Aug. Dael rue St-Jacques, 39, Tg. 349

MARCQ-EN-BARŒUL

UN OUVRIER COUVREUR TOMBE DU HAUT D'UNE TOITURE. — A la filature-corderie Delos-Bury, rue de Tourcoing, un ouvrier couvreur de la maison Leriche Ferdinand, Achille Lefebvre, 50 ans, demeurant chemin du Plouich, 184, était occupé, vendredi, vers 14 heures, à la réparation d'une toiture d'un des bâtiments de l'usine. Par suite d'un faux mouvement, cet ouvrier perdit l'équilibre, glissa et vint, d'une hauteur de cinq mètres environ, s'abattre sur le sol.

Relevé par les témoins de l'accident, le malheureux s'était fracturé, dans sa chute, les deux poignets. Le docteur Ducroquet, qu'on était allé chercher en hâte, releva de plus diverses plaies à la tête, des contusions sur tout le corps et prononça de graves lésions internes, mais ne put se prononcer sur les suites de cet accident.

Lefebvre fut, dans le courant de l'après-midi, transporté par une voiture automobile de la Croix-Rouge, dans un hôpital de Lille, où pourront lui être plus facilement prodigués les soins que nécessite son état très grave.

SAGE MESURE. — On nous communique :

« Le Maire informe les ménagères qu'à datter de ce jour, il ne sera plus délivré de certificats facilitant les chargements de charbon aux mines, qu'aux commerçants s'engageant à ramener et vendre ce combustible aux habitants de la commune à un prix raisonnable et convenu avec la Mairie. »

CORSAGE velours côtelé MORDORÉ 15.75

PIERRE MARCHAL
38-40, rue Esquermoise, LILLE
57, rue Royale, CALAIS
ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE
Les magasins sont ouverts le Dimanche jusqu'à midi
On accepte les Bons de la Défense Nationale.
41;844

LILLE

LE LAIT SERA-T-IL AUGMENTÉ ? — Le Syndicat agricole de